

PJM : l'UNAF s'est entretenue avec Blandine GARDEY de SOOS, Conseillère aux Affaires civiles auprès du ministre de la Justice - 21.07.2023

L'Unaf, représentée par Marie-Andrée Blanc, Présidente et Guillemette Leneveu, Directrice Générale, accompagnées de Valérie Bonne, coordonnatrice du Pôle Protection et Droits des Personnes, a été reçue au ministère par Blandine Gardey de Soos, Conseillère aux Affaires civiles auprès du ministre de la Justice et par la Direction des affaires civiles et du sceau (DACS) le 18 juillet 2023.

Lors de cet échange, auquel participait aussi Raphaëlle Wach, Cheffe du bureau du droit des personnes et de la famille à la Direction des affaires civiles et du sceau (DACS), l'Unaf a principalement évoqué la réforme à venir de l'externalisation du contrôle des comptes de gestion et a fait part de ses préoccupations et propositions pour l'élaboration du décret devant paraître d'ici fin 2023.

L'Unaf a notamment demandé qu'une liste exhaustive des professionnels habilités à réaliser ces contrôles soit établie, avec uniquement des professions réglementées, assermentées et soumises au secret professionnel. Elle a également alerté sur le coût supplémentaire qui pèsera sur les personnes bénéficiant d'une mesure et la nécessité d'élaborer un barème national, avec la prise en charge de ce coût par la collectivité publique pour les personnes dont les revenus sont faibles, à l'instar de la prise en charge des frais de financement des mesures.

L'Unaf a aussi fait part des inquiétudes des services sur la réforme du CNC (certificat national de compétences) MJPM et la mise en place d'une licence professionnelle.

L'Unaf a enfin évoqué la nécessité d'une régulation par l'Etat de l'articulation entre les trois modes d'exercice, notamment en s'appuyant sur la mise en place d'appels à candidatures pour des créations de postes de MJPM libéraux dans les départements, actuellement sans concertation et sans lignes directrices.

Blandine Gardey de Soos et Raphaëlle Wach ont longuement échangé avec l'Unaf sur ces sujets et de nouveaux contacts, notamment pour une consultation sur le projet de décret concernant le contrôle des comptes de gestion, sont prévus.